

## AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À : Magella Emond, maire

André Daraïche, conseiller au siège no 1  
Marise Ouellet, conseillère au siège no 2  
Madone Mercier, conseillère au siège no 3  
Alain Gagnon, conseiller au siège no 4  
Claude Cloutier, conseiller au siège no 5  
Yannick Ouellet, conseiller au siège no 6

**Mesdames, Messieurs,**

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par la soussignée, Marie Gratton, directrice générale et greffière, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par le maire, Magella Émond, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à 20 h 00, le 21<sup>ème</sup> jour de novembre 2022, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Règlement numéro 226-2022 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Mont-Saint-Pierre
3. Règlement numéro 227-2022 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturales (P.I.I.A.) de la Municipalité de Mont-Saint-Pierre.
5. Règlement numéro 228-2022 relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de Mont-Saint-Pierre.
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Mont St-Pierre, le 16 novembre 2022

Marie Gratton  
Directrice générale et secrétaire-trésorière